

# Le Bulletin de la FSU 41



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN  
EN LOIR ET CHER

Bulletin départemental de la Section de la Fédération Syndicale Unitaire de Loir-et-Cher  
35 - 37 avenue de l'Europe - BP 30836 41008 BLOIS CEDEX  
Tél. 02 54 42 03 83 - Courriel : fsu41@fsu.fr  
N° CPPAP : 0425 S 07496 - ISSN : 1254-1648  
Directeur de la Publication : E. MERCIER  
Imprimé à la section départementale - dépôt légal à parution

Prix au numéro : 1€  
Abonnement : 4€

## L'édito

Dépôt : 28.02.2025  
À distribuer avant le : 06.03.2025

### Défendre, rassembler, résister et faire face

Quatre mots qui résument l'état d'esprit dans lequel s'est achevé le congrès national de la FSU le 7 février dernier. **Tournée vers l'avenir, notre fédération, forte de ses 23 syndicats nationaux et de leurs militant-es, est prête à poursuivre les combats engagés et à affronter ceux à venir** (lire en page 2).

Les premiers d'entre eux sont la défense des services publics, de l'intérêt général, des conditions de travail et des droits des personnels (lire en page 3).

Pour la FSU, les services publics sont la réponse d'avenir aux maux de nos sociétés, que sont la peur, le repli sur soi, la division. Chaque collègue défendu, chaque amélioration gagnée, chaque droit étendu, chaque régression bloquée, renforcera la confiance dans le lien social et l'action collective, pour faire refluer le poison de l'extrême droite qui s'insinue dans les esprits.

**Défendre, développer et réimplanter les services publics est aussi une question de maintien de la diversité et du dynamisme de nos territoires.** En cette période, c'est le système public d'éducation qui est au cœur du travail départemental avec la carte scolaire dans le 1er degré et les dotations dans le 2nd degré. Pour la

FSU, le système éducatif doit renouer avec la démocratisation, l'ambition d'éduquer les femmes et les hommes, de former les citoyennes et citoyens et de qualifier les travailleur.es, notamment sur les questions environnementales.

Face aux catastrophes naturelles qui seront de plus en plus fréquentes, la population aura besoin d'agent-es public-ques plus nombreux, et mieux formés. À ce titre, nous soutenons les agent-es de l'OFB et des organismes de contrôle, injustement livrés en pâture (lire en page 2).

Par notre action quotidienne au service de l'intérêt général et de la défense des personnels, nous faisons la démonstration que rien n'est inéluctable et qu'un autre modèle de société, fondé sur la solidarité, la démocratie et la justice sociale reste possible et désirable.

**Nous comptons sur l'ensemble des adhérent-es pour s'engager dans l'action et faire germer dans l'esprit de leurs collègues l'espoir que le collectif permet des victoires.**

Aline Panson et Emmanuel Mercier

BLOIS PPDC

P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

FSU 41 - 35-37 Avenue de l'Europe - BP 30836 - 41008 BLOIS CEDEX

### Sommaire :

- Page 1 : Édito
- Page 2 : Un congrès riche et enthousiaste  
Exploitations agricoles : normes et contrôles
- Page 3 : Quand les femmes s'arrêtent tout s'arrête !  
Fonction publique, salaires, retraites
- Page 4 : Financement des écoles privées  
L'extrême droite veut s'implanter à Chalès  
Pas d'enfant à la Rue  
le combat continue !

## 8 MARS : GRÈVE FÉMINISTE

Dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes et dans un large cadre unitaire, la FSU41 appelle à manifester **le samedi 8 mars à 14H30 devant la Préfecture de Blois.**

(article en page 3)



## Un congrès national riche et enthousiaste

Le congrès national de la FSU s'est déroulé à Rennes du 3 au 7 février. Pendant cinq jours, les congressistes ont pu mener et assister à des débats d'une grande qualité, signe que notre fédération reste un espace de construction démocratique de ses mandats.

Les amendements adoptés par le congrès départemental de décembre ont quasiment tous été repris, au moins dans leur esprit, par les rapporteur-es au congrès.

### Faire vivre les mandats

Adopter des mandats, c'est bien, mais il faut surtout les faire vivre et construire les actions et le rapport de force pour obtenir les victoires de demain. La FSU a ainsi renforcé et actualisé son projet pour la société, les services publics et la fonction publique, en particulier pour l'école. Dans le monde tel qu'il évolue, où les idées d'extrême droite, jamais loin de la bêtise, progressent, où le confusionnisme et la médiocrité sont érigés au rang de qualité, nous avons plus que jamais besoin de croire en l'éducation, d'élever les qualifications en transmettant des connaissances fondées sur les résultats de la recherche, de dire et de rappeler l'importance de services publics et

d'une fonction publique au service de l'intérêt général.

### L'avenir du syndicalisme

Pour gagner sur nos revendications il faut aussi réfléchir à l'avenir du syndicalisme. Depuis sa création, la FSU vise l'unification du syndicalisme pour que le monde du travail soit plus fort. C'est le sens du travail en commun mené avec la CGT depuis deux ans qui débouche aujourd'hui sur la volonté de créer une maison commune du syndicalisme.

Cette construction se fera pas à pas, sans fusion ni absorption d'une organisation par une autre. Elle devra concrétiser l'unité que nous avons su trouver dans les luttes, notamment celle sur la réforme des retraites.

### Une nouvelle direction

Benoît Teste avait annoncé depuis un an environ qu'il ne renouvellerait pas son mandat de secrétaire général. À l'issue du congrès, c'est Caroline Chevê, professeure de philosophie dans les quartiers nord de Marseille qui a été élue. Ex-secrétaire départementale de la SD13, c'est la première fois que la secrétaire générale est directement issue d'une section départementale.



## Bon anniversaire à la Sécu !

1945-2025, notre Sécurité Sociale aura 80 ans le 4 octobre 2025. Fondée sur le principe « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins » et se voulant universelle et démocratique, elle a permis d'améliorer grandement l'état de santé, l'espérance de vie et la qualité de vie de l'ensemble de la population en assurant ses bénéficiaires contre les risques de la vie et « les charges de maternité et de famille ».

Exécrée par l'extrême droite, dénigrée par les représentants du patronat et les conservateurs, la Sécu n'a toujours pu compter que sur les organisations de travailleur-euses pour la défendre.

Pour la FSU, il est indispensable de se saisir de cette date anniversaire pour remettre en avant les grands principes qui ont fondé la Sécurité Sociale. À l'heure où elle subit une attaque majeure, notamment avec la mise en place de la PSC dans la fonction publique, il faut mettre en avant notre revendication d'obtenir le remboursement à 100 % des soins prescrits.

Au cours de cette année, la FSU s'adressera à ses partenaires et construira les actions pour que 2025 soit l'année de la Sécu.

## Exploitations agricoles : les normes et les contrôles ne sont pas des « irritants », ils sont utiles !

L'année 2024 a été marquée par des mobilisations au sein du secteur agricole. Si la colère qui s'est exprimée est légitime, notamment quand elle vise les conditions de la concurrence sans merci ou la politique des prix de la grande distribution qui étrangle les producteur-rices, elle ne doit pas se tromper de cible.

**Ni les normes, ni les contrôles et encore moins les agent-es qui en ont la charge, ne sont responsables de la dégradation des conditions de vie et de travail d'une partie des agriculteur-trices.** Pourtant, les bâtiments publics comme les agent-es de contrôle sont régulièrement visé-es. La violence de certaines actions, parfois jusqu'à des menaces explicites de mort, est intolérable. Dans un tel contexte, le rôle du gouvernement est de rappeler l'importance et la légitimité des contrôles, d'afficher un soutien sans

faillite aux agent-es public-ques malmené-es et menacé-es et de veiller à l'engagement de poursuites contre les auteurs des exactions perpétrées.

Or le gouvernement Barnier, redoutant une nouvelle flambée de violence, a répondu favorablement à une revendication majeure de la « profession agricole », en publiant, le 4/11/2024, une circulaire visant la « mise en place du contrôle unique dans les exploitations agricoles ». Cette circulaire évoque une « multiplication des contrôles » qui serait un « irritant » auquel elle entend répondre urgemment. Pour la FSU, la CGT et Solidaires, il s'agit d'une mesure purement démagogique dont le coût est entièrement subi par les agent-es de contrôle, en première ligne face à une colère dont ils et elles ne sont en rien responsables.

Suite à la chute du gouvernement

Barnier, le patron de la FNSEA a purement et simplement décrété la fin des contrôles et d'autres secteurs revendiquent désormais le « contrôle unique ». **Les normes et les contrôles sont pourtant indispensables car ils permettent :**

- de limiter l'usage des pesticides ;
- de vérifier les conditions de travail et d'hébergement des travailleur-ses du secteur agricole ;
- de vérifier le contenu de nos assiettes ;
- de vérifier la préservation des rivières et des zones humides, nécessaires à notre ressource vitale en eau... Indispensables !

**La FSU, la CGT et Solidaires exigent l'abrogation de la circulaire « contrôle unique », dépourvue de toute base réglementaire. À défaut, elles annoncent qu'elles saisiront le Conseil d'État.**



## Quand les femmes s'arrêtent, tout s'arrête ! 8 mars : la grève féministe comme point de (nouveau) départ !

**A** l'heure où les idées d'extrême droite et des fondamentalismes religieux, ainsi que les offensives conservatrices et réactionnaires qui les accompagnent, gagnent du terrain dans le monde, les menaces sur les droits des femmes s'amplifient. Ainsi, les droits des femmes reculent dans de nombreux pays.

**Pour la FSU, l'action syndicale constitue un levier essentiel pour s'opposer à ces régressions et porter des alternatives.** C'est toutes et tous ensemble que nous devons œuvrer pour l'égalité effective entre les femmes et les hommes, tant dans la sphère publique que dans la sphère privée.



**Pour la FSU, lutter pour l'égalité femmes/hommes c'est, entre autre :**

- revaloriser l'ensemble des métiers féminisés fortement présents dans l'éducation, la santé, l'aide à la personne,
- rémunérer le travail à sa juste valeur : à travail égal, salaire égal,

- obtenir la fin des postes à recrutement avec entretien sur lesquels, en proportion, les femmes postulent moins que les hommes, d'où à terme, des inégalités de salaires même lorsque la rémunération est basée sur des grilles indiciaires,

- combattre les temps de travail contraints et les temps partiels "choisis" par défaut, en créant par exemple un service public de la petite enfance,

- obtenir une réforme des retraites qui ne soit pas défavorable aux femmes et obtenir la prise en compte des enfants dans le calcul de la pension,

- répartir équitablement les charges mentales entre les femmes et les hommes afin de préserver la santé de ces premières,

- éduquer les enfants à repérer et déconstruire les stéréotypes de genre notamment par la mise en œuvre des programmes EVARS (Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle ; EVAR en primaire),

- créer un service public national de l'autonomie tout au long de la vie,

- voter une loi cadre intégrale qui mette en avant la prévention, l'éducation, la protection, l'accompagnement mais aussi les sanctions. Une loi qui garantisse des

moyens pour la prise en charge de l'ensemble des victimes de violences sexistes et sexuelles (femmes, enfants, minorités de genre).

L'appel départemental ainsi que l'appel national du groupe des 9 sont à retrouver sur notre site : <https://fsu41.fsu.fr/> (Qrcode ci-dessous).



**La lutte pour les droits des femmes est l'affaire de toutes et tous. Nous vous attendons nombreuses et nombreux le 8 mars à 14H30, à Blois, devant la préfecture.**

### Discriminations et Violences Sexistes et Sexuelles :

Témoins ou victimes de discriminations dans le cadre professionnel ? Contacter la FSU41 et saisissez la cellule STOP DISCRI du rectorat [stopdiscr@ac-orleans-tours.fr](mailto:stopdiscr@ac-orleans-tours.fr)

Le livret FSU « Pas une violence sexiste ou sexuelle sur mon lieu de travail » est accessible sur notre site.

### Fonction publique, salaires, retraites, Les combats se poursuivent !

**L**e 5 décembre, les agent-es de la Fonction Publique se sont fortement mobilisé-es lors de la grève portée dans une large unité syndicale (seule FO manquait à l'appel). Ces mobilisations ont permis de faire échouer le projet de loi portant à 3 les jours de carence pour les fonctionnaires, de revenir sur la suppression de 4 000 postes dans l'Éducation Nationale et de 800 postes à France Travail, pour ne citer que ces exemples.

**Mais les mobilisations doivent se poursuivre pour obtenir une véritable revalorisation salariale, le maintien à 100% du taux de rémunération en cas de congé maladie ordinaire ....**

**En matière de retraites, les mobilisations historiques de 2023 pèsent encore et contraignent le gouvernement Bayrou à ouvrir de nouvelles discussions.** Bien que la

méthode du « conclave » est plus que discutable, **la FSU exige d'y être associée** : il est inacceptable que la voix des agent-es qu'elle représente ne soit pas entendue, d'autant plus quand le Premier ministre cherche à s'appuyer sur l'existence d'un « déficit caché » dans le régime de la Fonction Publique. Or, le rapport de la Cour des Comptes apporte un cinglant démenti à ces élucubrations. Mieux, il atteste que le système des retraites n'est pas en danger, que les retraites de la Fonction publique de l'État sont à l'équilibre et qu'en 2023, il était excédentaire de 8,5 milliards d'euros !

**La FSU réaffirme l'urgence d'abroger la loi « retraite 2023 » et s'emparera de tous les espaces lui permettant de porter ses analyses et les revendications des agent-es de la fonction publique, titulaires et contractuel.les** (lire le communiqué en ligne sur le site de la FSU41).

### À tou·tes les retraité·es :

#### Deux dates à retenir

#### Assemblée générale de la FGR-FP

- Mardi 18 mars (9h-12h)
- Bourse du travail – Blois

#### À l'initiative du groupe des 9

Journée nationale d'action des retraités

Accès aux soins et défense de la Sécurité Sociale

**Jeu­di 20 mars**

#### Rassemblement départemental

**Blois – Préfecture – 10h30**

Une demande de rencontre, en délégation, auprès de M. le préfet et de la nouvelle directrice de l'ARS en Loir-et-Cher sera posée.





## Financement des écoles privées : rien que la loi ... et c'est déjà trop !

Une légende raconte que les communes seraient obligées de financer les écoles privées dès lors que leurs enfants y sont scolarisés, même si celles-ci sont situées sur une autre commune.

Ce n'est pas l'avis de la chambre régionale des comptes qui a rejeté une demande de l'OGEC dans le Loiret en juin 2024. Cette juridiction précise en effet que le financement des écoles privées sous contrat n'est pas obligatoire si l'inscription des élèves dans une école privée située hors de la commune ne répond pas à l'une des trois « contraintes liées » définies par la loi.

Fort de cet avis, la FSU était intervenue en CDEN sur le sujet, appelant les maires à arrêter de payer pour une dépense qui est en fait facultative.

Ainsi, le conseil municipal de Thoré-la-Rochette a adopté une délibération à l'unanimité s'appuyant sur l'avis de la chambre régionale des comptes, refusant de prendre en charge les frais de fonctionnement pour les élèves de la commune scolarisés dans une école privée d'une autre commune.

Espérons que cette décision face boule de neige et inspire d'autres conseils municipaux.

## Sectorisation des collèges : la FSU est prête !

La transformation du lycée Camille Claudel de Blois en cité scolaire pour y accueillir un collège est désormais actée. Pour la FSU, cette annonce est une victoire à mettre à l'actif de son action à tous les niveaux.

Cependant, il reste l'épineuse question de la sectorisation des collèges, notamment à Blois. On sait le sujet sensible politiquement et c'est pour cela que la FSU demande à ce que la réflexion débute le plus tôt possible afin de permettre des concertations suffisamment larges en vue d'aboutir à une solution partagée par l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. C'est en effet l'une des conditions pour éviter ensuite tout contournement de carte scolaire et réussir la mixité sociale dans les collèges de Blois.

La FSU a déjà travaillé à certains scénarios et est prête à en faire part publiquement.

## L'école de l'extrême droite veut s'implanter à Chalès !

L'extrême droite et ses alliés ont décidé de faire de la Sologne leur territoire. Le projet d'ouverture d'une école privée hors contrat sur le domaine de Chalès, situé à Nouan-le-Fuzelier le confirme.

La presse d'extrême droite (Cnews et Valeurs actuelles) s'en est fait l'écho et a permis à son directeur d'affirmer clairement le projet pédagogique de cet endroit, fondé sur les valeurs catholiques traditionalistes : « ici on joue et on prie ».

L'un des soutiens de ce projet est Pierre-Édouard Stérin, milliardaire d'extrême droite, fugueur fiscal, dont le journal « l'Humanité » a mis au jour la façon dont il entend mettre sa fortune au service de la victoire de l'extrême droite.

Le vrai danger est bien l'endoctrinement des élèves qui y seront inscrits.

**Face à ce risque, la FSU a demandé au recteur et au préfet de s'opposer à l'ouverture de cet établissement au nom de la protection de la jeunesse.**

## Né-es ici ou venu-es d'ailleurs, uni-es contre le racisme !

*« Nous ne voulons pas d'une société raciste. Ensemble, construisons la société dans laquelle nous voulons vivre, une société de tous les droits pour toutes et tous, une société de solidarité, de fraternité, de justice, et de respect des libertés ».*

C'est en ces termes que la FSU, avec un collectif d'associations et d'organisations syndicales, s'est exprimée lors d'un meeting organisé le 18 décembre à l'occasion de la journée internationale des migrants.

Après la publication de la circulaire Retailliau et les attaques qui se multiplient contre les personnes étrangères, avec ou sans papiers, ou présentées comme telle, la mobilisation s'impose.

**Le samedi 22 mars,**

La FSU appelle à participer aux manifestations organisées dans le cadre de la journée internationale contre le racisme, pour un autre projet de société, humaniste, solidaire et égalitaire.

À l'heure où nous publions, les modalités dans le département ne sont pas arrêtées. Toutes les informations seront sur le site de la FSU41.

## Pas d'Enfant à la Rue, le combat continue !

Depuis le 11 février, 6 familles sont mises à l'abri dans une salle prêtée par la ville de Blois. Avec l'appui logistique de plusieurs associations, ces 20 personnes (dont des femmes enceintes, des enfants de 6 mois, un an ...) parviennent à vivre dans un quotidien à l'abri des aléas climatiques.

Nous remercions l'appui de la ville et des organisations qui nous aident à coordonner le quotidien.

Le préfet répond à nos demandes d'audience... Par un mail ! Dans celui-ci, il parle de « compétences subsidiaires » en terme d'hébergement d'urgence et de « prise en charge plus souple dans notre département » entraînant « immanquablement des afflux importants vers l'agglomération blésoise », avec des familles « qui s'y rendent dans le seul but de bénéficier de ces conditions plus généreuses ». Choquant, tout simplement.

La mise à l'abri collective dans une salle municipale, c'est une condition plus généreuse qui verrait un afflux important dans un avenir proche ? Sérieusement ?!

En plus de bafouer les droits de la Convention Internationale des Droits de

l'Enfant, ces familles ont des droits qui ne sont pas respectés.

Notre association, jeune d'à peine deux mois, compte déjà 70 adhérents.

En devenant adhérent, vous soutenez non seulement les valeurs humanistes et solidaires que nous portons, mais vous contribuez à faire de l'association Pas d'Enfant à la Rue-41 une organisation encore plus forte pour continuer à s'inviter au dialogue avec l'État et le Département, dont les portes restent closes.

Vous pouvez adhérer en tapant « helloasso Pas d'Enfant à la Rue 41 » sur votre moteur de recherche préféré ou sur papier libre à :

Pas d'Enfant à la Rue-41  
Espace Jorge Semprun  
25 rue Jean Baptiste Charcot  
41000 BLOIS

Avec la mise à l'abri collective et les logements mis à disposition par les collectivités locales, ce sont plus de 60 personnes qui sont hébergées aujourd'hui grâce à l'association.

Soutenez-nous et crions haut et fort :

Pas d'enfant à la rue !